



COMPTE RENDU

62^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFPM

16 MARS 2019 à SAINT CYPRIEN

Le président national, Gérard PERODDI ouvre la 62^{ème} Assemblée Générale FFPM, suite au mot d'accueil de Jean-Marie PEREZ au nom du Thon Club du Roussillon, qui a œuvré pour l'organisation de cette assemblée.

Le président national tient à remercier le maire de Saint Cyprien Thierry DEL POSO, ainsi que Jean-Marie PEREZ pour leur implication à cette organisation avec un programme dense et convivial, il remercie également l'équipe de communication.

Une pensée pour les amis disparus est demandée à l'assistance par une minute de silence.

ORDRE DU JOUR

Vendredi 15 mars 2019 à 14h 00

- ✓ Réunion des Commissions Nationales
- ✓ Réunion du Comité Directeur

Samedi 16 mars 2019 à 09h30 Accueil des participants

- ✓ Ouverture de la 62^{ème} AG par le Président National, Gérard PERODDI
- ✓ Approbation du PV de l'AG 2018, Hyères
- ✓ Rapports nationaux
- ✓ Vote du quitus du budget 2018, présentation du budget 2019 pour adoption par le Trésorier Général
- ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
- ✓ Intervention des personnalités

Pause repas

- ✓ **14h 30**, Reprise de la séance,
- ✓ Rapports des Comités Régionaux
- ✓ Rapports des Commissions Nationales
- ✓ Remise récompenses fédérales
- ✓ Questions Diverses
- ✓ Clôture de la 62^{ème} A.G.
- ✓ Banquet de clôture

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT NATIONAL

Le président national, Gérard PERODDI, en effectuant son rapport moral souligne une progression notable des licences surtout dans les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Ces résultats confirment que notre fédération a fait le bon choix au moment de la scission.

Il rappelle également le bien fondé des fédérations, en informant que la FFPM se positionne comme la fédération de référence pour la pêche en mer en règle générale et sur le sujet de la pêche du thon rouge en particulier.

Nous ne sommes pas les plus nombreux en nombre de licenciés, mais nos plus de 62 ans d'existence, nos plus de 62 ans d'expérience, nous rendent incontournable dans le paysage français de la pêche récréative.

Les pêcheurs en mer non fédérés, non pas conscience, des dispositions prises pratiquement tous les jours, par certains organismes (parcs nationaux, régionaux, aires marines protégées, parcs Natura 2000, et sanctuaires marins !!!!)

Sans oublier le gouvernement européen, qui fut inexistant pendant des années en matière de pêche de loisir et qui aujourd'hui a décidé de régenter cette pêcherie, avec plus ou moins de réalisme, et d'impartialité.

Notre fédération est engagée dans différents combats et ceci dans différentes régions du territoire français, en 2018 notre préoccupation majeure fut la réglementation concernant la pêche au bar au-delà du 48^{ème} parallèle.

Nous devons clarifier toute cette réglementation, pour ce faire il faut écrire un recueil, cette mission est confiée à M. Jean-Pierre SCHULLER, grâce à sa rigueur il est certain que cette entreprise sera menée à son terme.

Création d'une application sur smartphone

Nos enfants et petits-enfants ont le droit de connaître tout cela à nous de préserver notre pré carré.

C'est à nous d'en assurer la transmission ...

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE

La Secrétaire Générale Simone FALCE demande l'approbation du PV de l'AG 2018 à Hyères, ce PV est approuvé à l'unanimité.

Elle effectue ensuite une rétrospective de l'année 2018, d'où nous pouvons tirer le constat que notre fédération est dans une dynamique ascensionnelle, pour atteindre bientôt, le niveau de 2015 lors de la scission.

Que le nombre des licences féminines augmente chaque année, en 2018 elles représentaient presque 13%, nous sommes loin de la parité, mais il ne faut pas désespérer !

Elle informe que les cotisations des clubs, ainsi que les licences restent au même tarif pour l'année 2019, et présente les clubs organisateurs des prochains nationaux.

Elle effectue un retour sur les réunions avec la DPMA, en soulignant plus de fédérations autour de la table des négociations, qu'il a été demandé de repousser au 05 octobre 2019 la date butoir de la seconde période de capture.

Elle informe que la date de saisie est prévue le 04 avril, les fichiers de demandes d'autorisation peuvent d'ores et déjà être envoyés.

Elle rappelle les combats menés par notre fédération, le bar au côté du Collectif de la Mer pour Tous, les dauphins qui sont massacrés dans les mailles des filets des professionnels, et bien sur le thon rouge, avec un rappel de l'usage des DCP utilisés par les industriels, et le partage des quotas par des gros armateurs.

Elle annonce que pour les nationaux la mise à disposition de bateaux pour les régions éloignées de la compétition.

Demande de l'approbation du rapport moral. Le quitus est donné à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER par le TRESORIER GENERAL

Le Trésorier Général de la Fédération, Francis CASENAVE, expose le bilan financier 2018, qui se trouve être un résultat positif de 38 214€.

Nous avons depuis quelques années, réduit les frais, ce qui nous permet de nous trouver dans cette situation positive.

Les licences représentent encore notre principal revenu, pendant ces trois dernières années la partie administrative a été restructurée, les moyens de communication ont été développés et avec le site internet qui a été complètement refondu, la boutique a été remise en route avec un stock de fourniture.

Il vous a été demandé beaucoup d'efforts, pour pouvoir pérenniser une situation qui était au départ assez difficile. Le comité directeur remercie tous les clubs, les licenciés, ainsi que les comités départementaux des efforts qu'ils ont accepté de faire pour que nous puissions arriver à ce résultat aujourd'hui.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le budget prévisionnel 2019 est effectué par une légère augmentation à celui de 2018.

En prévision des clubs qui se créent, notre objectif est de faciliter la vie des clubs, des régions.

Demande de l'approbation des comptes. Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le vérificateur aux comptes Pierre BOMBOUDIAC, après avoir remercié pour la confiance qui lui a été accordée, il précise avoir effectué la vérification des comptes dans la semaine du 10 au 17 février 2019, sur l'exercice compris entre le 1er janvier et, le 31 décembre 2018, le classement des pièces et l'intégralité des documents comptables sont bien tenus, rien à redire sur la concordance des comptes.

Il souligne l'excellent travail effectué par le trésorier général.

Demande d'approbation du rapport du vérificateur aux comptes, le rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS (Annexe 01)

Commission Haute Mer présentée par Jean Marie PEREZ*

- ✓ Bilan sur l'année 2018
- ✓ L'arrêté en attente de parution
- ✓ Les concours 2018 et les concours 2019

Le président du Team Thon Club Palavasien, Jérôme ORTEGA présente l'organisation de la future Coupe Nationale FFPM de Pêche Sportive Haute Mer au mois d'août.

- ✓ Rapport sur les vœux émis lors de la commission haute mer et ce qui en est sorti.

Il a été décidé :

- ✓ D'accepter les notions de backing et de fusible.
- ✓ De donner la possibilité aux organisateurs des concours nationaux Haute Mer au broumé.
- ✓ Une enveloppe de 2.000€ a été allouée à la pêche à la traîne
 - Pour développer les concours interclubs dans le 06 et 83, ce sont Enzo et René Machiarella qui sont chargés de cette action.
- ✓ Jean Marie PEREZ est chargé d'approfondir les contacts avec l'IBGE pour donner une ouverture internationale à notre Fédération.

La séance est arrêtée à 12h00 pour le repas

RAPPORT DES COMMISSIONS (Suite)

**Les rapports sont en annexes:*

Commission Bateau présentée par Richard GRIMAUD* ([Annexe 02](#))

2016

Restructuration en profondeur du règlement, diminution des contraintes, il devient plus attrayant et plus récréatif, plus de facilité pour pêcher.

2017

Essais d'intégration de participation par équipes pour les nationaux,

Organisation par l'amicale des plaisanciers de Carnon du 1er national de pêche bateau (42 personnes)

2018

2^{ème} National de pêche en bateau organisé par les pêcheurs de la Pointe du Gouron à Bormes les Mimosas (50 personnes)

2019

Les juniors sont intégrés, modification du fichier d'inscription afin de simplifier & sécuriser la saisie

3^{ème} National de pêche en bateau organisé par le CMHT à Hendaye du 30 mai au 2 juin

Francis LATARCHE, présente l'organisation de la compétition, le cahier des charges est terminé, les premières inscriptions sont enregistrées.

2020

4^{ème} National de Pêche en Bateau organisé par le TCAC au Cap D'Agde

Commission Communication présentée par Sébastien BONNEL

La boutique est désormais opérationnelle et bien fournie, le règlement des achats peut se faire par carte bleue

La carte d'accompagnant avec assurance est reconduite, il faut la redynamiser

Création d'une carte de sympathisant sans assurance, pour présenter les valeurs de la FFPM et qui sera basée sur des actions concrètes sur le terrain, qui pourront être organisées avec d'autres associations, sensibiliser, informer les pêcheurs le long des quais... un concours sera organisé au travers de ces cartes avec de nombreux lots tout le long de l'année.

Création d'une signalétique FFPM pour chaque région, elle sera constituée d'une pagode, de flammes, des calicots, des totems faciles à mettre en place... Ce qui permettra une meilleure visibilité de notre fédération, lors des diverses manifestations.

Commission Arbitrage présentée par Gérard DOMINGUEZ* ([Annexe 03](#))

Les arbitres fédéraux sont intervenus sur les compétitions nationales pêche sportives haute mer 2018, à Martigues pour la Coupe et pour la Trainee à La Londe des Maures.

Il est souligné que les arbitres ne sont pas suffisamment sollicités

Commission Discipline et Homologation présentée par Henri MONICH

Aucune homologation n'a été déclarée en 2018

En 2019, avec le changement de la réglementation, des homologations seront sûrement demandées.

RAPPORTS DES COMITES REGIONAUX

**Les rapports sont en annexes :*

Comité PACA présenté par Gérard CROSETTI* (**Annexe 04**)

La région PACA est composée de 3 départements comprenant 42 clubs et 3762 licenciés dont 628 jeunes.

Ecoles de pêche avec formation en salle, formation en bateau, il faut créer des écoles ce sont les licenciés de demain.

Saison 2018, peu de gros poisson, 50 % des prises en fin septembre, de plus en plus de germon sur la côte Méditerranéenne, énormément de dorade coryphène, mais de petite taille.

Comité OCCITANIE Pyrénées Méditerranée présenté Pierre FALCE* (**Annexe 05**)

Saison 2018 également avec peu de poissons en première période de capture dans notre région.

La région Occitanie comprend 22 clubs, 2248 licenciés ce qui nous donne une progression de 10% en 2018

Plusieurs participants aux compétitions nationales ont été suivis par la région

La région en 2019, financera les équipes en prenant à sa charge les engagements des compétitions nationales.

Comité NOUVELLE AQUITAINE présenté par Francis LATARCHE

La Nouvelle Aquitaine, c'est 5 départements sur le littoral plus les départements sur l'arrière

Une forte progression en passant de 5 à 13 clubs, et de 515 à 729 licenciés, il est demandé une représentation de proximité de la fédération pour les clubs éloignés.

La distribution des bagues s'est bien passée, il y a de plus en plus des demandes pour pêcher le thon, comme les régions de Bretagne, de Vendée, ou encore de la Manche.

Le poisson est plus gros dans le sud du golfe de Gascogne, le CMHT et l'UNPC s'orientent sur la pratique de la pêche au broumé.

Une réflexion pour développer la promotion de la fédération dans la région est en cours.

Des personnes acquièrent un bateau, et désirent apprendre à pêcher, quelques clubs effectuent une formation périodique pour apprendre à pêcher, quelle sécurité à avoir pour la navigation.

Il faut développer des concours internes, des concours interclubs.

QUESTIONS DIVERSES (**Annexe 06**)






Le président national questionne l'assemblée :

Quelles sont les choses qu'on pourrait mettre en place pour améliorer les relations de la FFPM avec les clubs et avec les licenciés ?




MEDAILLES FEDERALES

PACA demandé par le président régional Gérard CROSETTI

Médaille de Bronze






-  BONIN Jean Paul, Licencié Club Pêche Sportive de la Napoule
-  DOMINGUEZ Marie Pierre, Arbitre fédérale
-  LEMARIÉ Cécile, Arbitre fédérale
-  MARTINÉ Christian, Trésorier Fishing Club Napoulois
-  URIER Renaud, Vice-Président Fishing Club Napoulois

Médaille d'Argent

-  MACCHIARELLA René, Président du Fishing Club de Bandol
-  GILBERT Jack, Membre Fondateur Ecole de pêche Club Pêche Sportive Hyères
-  DURLOT Bernard, Membre Fondateur Ecole de pêche Club Pêche Sportive Hyères



OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE demandé par le président régional Pierre FALCE

Médaille de Bronze

-  BONNEL Sébastien, Président du Tuna & Sailfish Club, Référant communication nationale
-  FRANCO Michel, Président du Thon Club d'Agde et du Cap
-  BAILLS Bernard, Secrétaire Thon Club du Roussillon
-  MARFAING Michel, Président du Gruissan Thon Club
-  MAURY Bernard, Vice-Président Thon Club du Roussillon

NOUVELLE AQUITAINE demandé par le président régional Francis LATARCHE

Médaille de Bronze

-  POVEDA Vincent, Licencié du Club Maritime d'Hendaye Txingudi
-  AUGÉ Patrick, Membre du bureau Union Nautique du Port de Capbreton


COMITE CHARENTE MARITIME par le président départemental Bernard PRIMAULT

Médaille de Bronze



-  COUTANCEAU Christopher, Cuisinier étoilé licencié Femo Casting

PRESIDENT NATIONAL Gérard PERODDI

Médaille de Bronze

-  HOUNIEU Caroline, Secrétaire du Club Maritime d'Hendaye Txingudi

Médaille d'Or à titre posthume

-  ANDRIEU Roger, Membre du Club Actinautic
-  HUC Lucien, Membre du Thon Club du Roussillon

Le président national clôt l'assemblée générale 2019 en annonçant que la prochaine Assemblée Générale 2020 se tiendra à Rochefort sur Mer(17300), Bernard PRIMAULT président du Femo Casting, organisateur de cette future assemblée, effectue une présentation de cette organisation.

Mme Simone FALCE
Secrétaire Générale FFPM



M. Gérard PERODDI
Président National FFPM

